

Annexe A : Fiche de rendement de la construction

Qualité (qualité de l'exécution)

Pondération : 10%

Les indicateurs à prendre en considération pour cette évaluation sont :

1. Qualité de l'exécution et respect des dispositions sur la qualité présentée dans les dessins et les spécifications conformément aux conditions du contrat; il peut s'agir de matériaux, d'échelons et de mesures (notamment).
2. Efficacité et démonstration des efforts visant à réduire au minimum et à atténuer les lacunes pendant la phase de construction/conception du projet.

Note	Guide de notation
<input type="checkbox"/> 5 Exceptionnel	<ul style="list-style-type: none">• Les livrables respectaient les exigences du contrat, dont les normes et les certifications applicables.• Une détection précoce des lacunes a été assurée et des mesures correctives efficaces ont été prises de manière proactive avant l'achèvement substantiel du projet.
<input type="checkbox"/> 4 Surpassé	<ul style="list-style-type: none">• Les livrables respectaient les exigences du contrat, dont les normes et les certifications applicables.• Des lacunes mineures ont été détectées, et des mesures correctives appropriées ont été prises rapidement.
<input type="checkbox"/> 3 Atteint	<ul style="list-style-type: none">• Les livrables respectaient les exigences du contrat, dont les normes et les certifications applicables.• Des lacunes importantes ont été détectées, et des mesures correctives appropriées ont été prises en temps utile après l'achèvement substantiel du projet.
<input type="checkbox"/> 2 Amélioration modérée requise	<ul style="list-style-type: none">• Les livrables ne respectaient pas les exigences du contrat, dont les normes et les certifications applicables.• Une lacune ou des lacunes importantes ont été détectées.• Un suivi supplémentaire était nécessaire pour veiller à ce que des mesures correctives soient prises, car certaines lacunes n'avaient pas été corrigées adéquatement.
<input type="checkbox"/> 1 Amélioration importante requise	<ul style="list-style-type: none">• Les livrables ne respectaient pas les exigences du contrat, dont les normes et les certifications applicables.• Des lacunes importantes ont été détectées.• Les mesures correctives appropriées n'ont pas été prises ou se sont avérées inefficaces.

Qualité (qualité du document)

Pondération : 10%

Les indicateurs à prendre en considération pour cette évaluation sont (le cas échéant) :

1. **Exigences touchant le contenu** : Le contenu du document répondait à toutes les exigences du contrat.
2. **Degré de détail** : Le niveau de détail fourni était approprié, sans informations manquantes ou superflues.
3. **Qualité de la rédaction** : La qualité de la rédaction, notamment la clarté, la grammaire, l'exhaustivité et l'utilisation cohérente des termes techniques, a atteint ou dépassé les attentes.
4. **Structure** : La structure est conforme aux modèles qui ont été fournis ainsi qu'aux lignes directrices, s'il y a lieu.
5. **Normes** : Le document a respecté ou dépassé toutes les normes applicables.
6. **Corrections** : Les versions provisoires ne nécessitaient aucune correction ou nécessitaient des corrections d'importance secondaire. Les corrections étaient mineures, peu nombreuses et ont été corrigées promptement.

Le rendement du fournisseur est noté pour chaque indicateur en fonction des critères ci-dessous.

Réussi + : Le fournisseur a respecté ou dépassé les attentes relatives au rendement de manière constante et parfaitement.

Réussi - : Le fournisseur n'a pas toujours respecté les attentes relatives au rendement. Quelques erreurs ou lacunes mineures pour lesquelles des améliorations pourraient être apportées ont été relevées.

Rendement nettement inférieur: Le fournisseur n'a pas répondu systématiquement aux attentes minimales de performance. Des lacunes répétées ont été constatées, qui ont eu un impact considérable sur les résultats contractuels globaux, et qui ont nécessité des efforts importants pour les corriger.

Indicateur	Note	Justification
1. Exigences relatives au contenu	<input type="checkbox"/> Réussi + <input type="checkbox"/> Réussi - <input type="checkbox"/> Rendement nettement inférieur <input type="checkbox"/> Sans objet	
2. Degré de détail	<input type="checkbox"/> Réussi + <input type="checkbox"/> Réussi - <input type="checkbox"/> Rendement nettement inférieur <input type="checkbox"/> Sans objet	
3. Qualité de la rédaction	<input type="checkbox"/> Réussi + <input type="checkbox"/> Réussi - <input type="checkbox"/> Rendement nettement inférieur <input type="checkbox"/> Sans objet	
4. Structure	<input type="checkbox"/> Réussi + <input type="checkbox"/> Réussi - <input type="checkbox"/> Rendement nettement inférieur <input type="checkbox"/> Sans objet	
5. Normes	<input type="checkbox"/> Réussi + <input type="checkbox"/> Réussi - <input type="checkbox"/> Rendement nettement inférieur <input type="checkbox"/> Sans objet	
6. Corrections	<input type="checkbox"/> Réussi + <input type="checkbox"/> Réussi - <input type="checkbox"/> Rendement nettement inférieur <input type="checkbox"/> Sans objet	

Le fournisseur est évalué en fonction des notes obtenues pour tous les indicateurs, conformément au tableau ci-dessous :

Note	Guide de notation
<input type="checkbox"/> 5 Exceptionnel	<ul style="list-style-type: none"> • Réussi + par rapport à tous les indicateurs applicables.
<input type="checkbox"/> 4 Surpassé	<ul style="list-style-type: none"> • Réussi - par rapport à un indicateur seulement et aucun cas de rendement nettement inférieur.
<input type="checkbox"/> 3 Atteint	<ul style="list-style-type: none"> • Réussi - par rapport à deux indicateurs seulement et aucun cas de rendement nettement inférieur.
<input type="checkbox"/> 2 Amélioration modérée requise	<ul style="list-style-type: none"> • Réussi - par rapport à trois indicateurs et aucun cas de rendement nettement inférieur.
<input type="checkbox"/> 1 Amélioration importante requise	<ul style="list-style-type: none"> • Réussi - par rapport à quatre indicateurs ou plus ou rendement nettement inférieur pour un indicateur ou plus.

Gestion (communication et coordination)

Pondération : 20%

Les indicateurs à prendre en considération pour cette évaluation sont (le cas échéant) :

1. **Communication** : Le fournisseur fait preuve d'uniformité et est proactif dans ses communications et il communique de l'information claire et complète ainsi que des comptes rendus des progrès en temps utile.
2. **Gestion des problèmes** : Le fournisseur est proactif et efficace pour répondre aux problèmes et les résoudre (p. ex. livraisons en retard, défauts sur le plan de la qualité). Les autorités contractantes et les chargés de projet sont informés des risques et des problèmes et reçoivent des recommandations d'atténuation en temps utile. Tous les problèmes sont résolus ou atténués efficacement par le fournisseur.
3. **Gestion des livraisons** : Les livraisons contiennent les quantités correctes (notamment pour les dimensions et les autres exigences) en accord avec le calendrier prévu dans le contrat. Les factures et les bordereaux de marchandises sont transmis au moment opportun, et sont exacts et complets. De plus, ils sont conformes à la base de paiement et aux directives relatives à la facturation prévues au contrat.
4. **Gestion des relations** : Le fournisseur entretient et coordonne des relations professionnelles efficaces avec tous les intervenants. Ces derniers peuvent être des sous-traitants, des représentants du ministère client, des utilisateurs finaux, des tiers et d'autres personnes-ressources, selon ce qui est prévu par le contrat.
5. **Souplesse** : Le fournisseur fait preuve d'ouverture, collabore et coordonne pour assurer la coordination des activités, répondre aux demandes et donner suite aux demandes de changement aux livrables.
6. **Fiabilité** : Le fournisseur gère les travaux du contrat de manière indépendante, notamment en assurant le suivi des mesures, des décisions et des engagements convenus, sans qu'il soit nécessaire de donner des conseils, de surveiller ou d'intervenir de manière excessive.
7. **Amélioration continue** : Le fournisseur fait preuve d'un désir d'améliorer les résultats du contrat en reconnaissant les points à améliorer sur le plan du rendement, en prenant des mesures correctives et en fournissant une rétroaction utile pour améliorer les processus.

Le rendement du fournisseur est évalué pour chaque indicateur en fonction des critères ci-dessous.

Réussi + : Le fournisseur a respecté ou dépassé les attentes relatives au rendement de manière constante et parfaitement.

Réussi - : Le fournisseur n'a pas toujours respecté les attentes relatives au rendement. Quelques erreurs ou lacunes mineures pour lesquelles des améliorations pourraient être apportées ont été relevées.

Rendement nettement inférieur : Le fournisseur n'a pas respecté de façon constante les attentes minimales relatives au rendement. Des lacunes répétées ont été observées, lesquelles ont entraîné des répercussions considérables pour les livrables du contrat, exigeant le déploiement d'efforts importants pour les corriger.

Indicateur	Note	Justification
1. Communication	<input type="checkbox"/> Réussi + <input type="checkbox"/> Réussi - <input type="checkbox"/> Rendement nettement inférieur <input type="checkbox"/> Sans objet	
2. Gestion des problèmes	<input type="checkbox"/> Réussi + <input type="checkbox"/> Réussi - <input type="checkbox"/> Rendement nettement inférieur <input type="checkbox"/> Sans objet	
3. Gestion des livraisons	<input type="checkbox"/> Réussi + <input type="checkbox"/> Réussi - <input type="checkbox"/> Rendement nettement inférieur <input type="checkbox"/> Sans objet	
4. Gestion des relations	<input type="checkbox"/> Réussi + <input type="checkbox"/> Réussi - <input type="checkbox"/> Rendement nettement inférieur <input type="checkbox"/> Sans objet	
5. Souplesse	<input type="checkbox"/> Réussi + <input type="checkbox"/> Réussi - <input type="checkbox"/> Rendement nettement inférieur <input type="checkbox"/> Sans objet	
6. Fiabilité	<input type="checkbox"/> Réussi + <input type="checkbox"/> Réussi - <input type="checkbox"/> Rendement nettement inférieur <input type="checkbox"/> Sans objet	
7. Amélioration continue	<input type="checkbox"/> Réussi + <input type="checkbox"/> Réussi - <input type="checkbox"/> Rendement nettement inférieur <input type="checkbox"/> Sans objet	

Le fournisseur est évalué en fonction des notes obtenues pour tous les indicateurs, conformément au tableau ci-dessous :

Note	Guide de notation
<input type="checkbox"/> 5 Exceptionnel	<ul style="list-style-type: none">• Réussi + par rapport à tous les indicateurs applicables.
<input type="checkbox"/> 4 Surpassé	<ul style="list-style-type: none">• Réussi - par rapport à un indicateur seulement et aucun cas de rendement nettement inférieur.
<input type="checkbox"/> 3 Atteint	<ul style="list-style-type: none">• Réussi - par rapport à deux indicateurs seulement et aucun cas de rendement nettement inférieur.
<input type="checkbox"/> 2 Amélioration modérée requis	<ul style="list-style-type: none">• Réussi - par rapport à trois indicateurs et aucun cas de rendement nettement inférieur.
<input type="checkbox"/> 1 Amélioration importante requis	<ul style="list-style-type: none">• Réussi - par rapport à quatre indicateurs ou plus ou rendement nettement inférieur pour un indicateur ou plus.

Gestion (santé et sécurité)

Pondération : 20%

Efficacité du fournisseur relativement à la gestion et à l'administration des dispositions touchant la santé et la sécurité prévues dans les documents du contrat, exigées par les lois provinciales ou territoriales ou autrement applicables sur les lieux d'exécution des travaux. Les indicateurs à prendre en considération pour cette évaluation sont :

1. Transmission de tous les documents et permis nécessaires. Cela comprend les documents et permis reliés au programme de santé et sécurité ainsi que l'évaluation des dangers pouvant survenir sur les lieux d'exécution des travaux, l'avis de projet provincial ou territorial et le permis de construction. Les documents sur la santé et la sécurité ont été fournis en temps opportun.
2. Nomination d'un surintendant ou d'un superviseur compétent affecté aux fonctions prévues par les lois et règlements provinciaux ou territoriaux pertinents touchant la santé et la sécurité au travail.
3. Rapidité et réactivité en réponse à tout problème de non-conformité aux exigences relatives à la sécurité observé par Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) ou par un représentant de l'autorité compétente.

Acronymes :

RM : représentant ministériel;

AAC : autorité ayant compétence (ministère du Travail, inspecteur de la CNESST, inspecteur du bâtiment, etc.);

PSSPLET : plan de santé et de sécurité propre aux lieux d'exécution des travaux;

CSCE : conseiller en sécurité dans les domaines de la construction et de l'entretien;

DRSST-DGRH : Direction de santé et de la sécurité du travail de la Direction générale des ressources humaines.

Note	Guide de notation
<input type="checkbox"/> 5 Exceptionnel	<ul style="list-style-type: none">• Plans exceptionnels en matière de santé et de sécurité et pratiques qui dépassent les normes.• Le RM a été avisé de manière proactive de toute situation possiblement dangereuse sur les lieux d'exécution des travaux et a reçu en temps utile une copie des rapports d'incident devant être signalé aux termes de la loi et des règlements ou du contrat.• Transmission de manière appropriée de tous les documents touchant la santé et la sécurité liés aux demandes du RM et communication de manière proactive au RM des mises à jour apportées aux PSSPLET.• Transmission des PSSPLET une semaine avant la « réunion de pré-lancement » dans le respect des délais prévus par le contrat.• Le fournisseur détecte et élimine de manière proactive les dangers sur les lieux d'exécution des travaux. Le rapport d'observation sur les lieux qui est rédigé par le RM ou le CSCE relève quelques dangers mineurs tout au long du projet, des mesures appropriées sont prises relativement à ces dangers, et la confirmation écrite et signée que des mesures ont été prises par rapport à ces dangers est transmise au RM.

<input type="checkbox"/> 4 Surpassé	<ul style="list-style-type: none"> Plans louables en matière de santé et de sécurité et pratiques qui respectent les normes, qui les dépassent parfois. Le RM a été avisé de tout incident devant être signalé aux termes de la loi et des règlements ou du contrat, et une copie des rapports d'incident a été transmise au RM en temps utile. Transmission en temps utile de tous les documents touchant la santé et la sécurité demandés par le RM et communication de manière régulière au RM de mises à jour écrites concernant les PSSPLET. Transmission des documents liés aux PSSPLET lors de la « réunion de pré-lancement » dans les délais prévus par le contrat et achèvement en moins de trois tentatives. Le rapport d'observation sur les lieux qui est rédigé par le RM ou le CSCE relève seulement quelques dangers mineurs tout au long du projet, des mesures sont prises relativement à ces dangers en temps utile, et la confirmation écrite et signée que des mesures ont été prises par rapport à ces dangers a été transmise au RM.
<input type="checkbox"/> 3 Atteint	<ul style="list-style-type: none"> Pratiques en matière de santé et sécurité acceptable et qui respectent les normes. Le RM a été avisé de tout incident devant être signalé aux termes de la loi et des règlements ou du contrat, et une copie des rapports d'incident a été transmise au RM en accord avec les exigences. Transmission des documents liés aux PSSPLET dans les délais prévus par le contrat et achèvement en moins de trois tentatives. Le fournisseur a reçu une ou quelques demandes de la part de l'AC, auxquelles il a donné suite en temps utile. Le rapport d'observation sur les lieux qui est rédigé par le RM ou le CSCE relève des dangers, des mesures sont prises relativement à ces dangers en temps utile, et la confirmation écrite et signée que des mesures ont été prises par rapport à ces dangers est transmise au RM. Une fermeture non prévue d'un bâtiment ou d'une installation liée au projet ou une évacuation de bâtiment.
<input type="checkbox"/> 2 Amélioration modérée requise	<ul style="list-style-type: none"> Pratiques en matière de santé et de sécurité inférieures aux normes et de nombreuses sources de préoccupation. Le RM a dû fournir des instructions écrites au fournisseur pour s'assurer que ce dernier respecte les exigences du contrat et des lois et règlements en matière de production de rapports. Demandes nombreuses et répétées par le RM pour obtenir les documents sur la santé et la sécurité de la part du fournisseur. Omission par le fournisseur de fournir les documents des PSSPLET dans le respect des délais prévus par le contrat et nécessité de tenir une réunion pour lui expliquer les exigences. Une blessure ou un incident critique. Imposition par l'AAC ou le RM d'un arrêt des travaux. Le fournisseur a reçu plusieurs demandes de la part de l'AAC, auxquelles il a donné suite progressivement. Des mesures par rapport aux dangers signalés par le RM ou le CSCE dans le rapport d'observation sur les lieux ne sont pas prises en temps utile. Grand nombre de fermetures ou d'évacuations non prévues de bâtiments ou d'installations liés au projet, mais existence d'un plan pour résoudre les problèmes dans l'avenir.
<input type="checkbox"/> 1 Amélioration importante requise	<ul style="list-style-type: none"> Pratiques insatisfaisantes en matière de santé et de sécurité et absence d'efforts pour respecter les normes. Omission d'aviser le RM d'un incident devant être signalé aux termes de la loi et des règlements ou du contrat ou si le RM a dû informer l'AAC plutôt que le fournisseur.

- | | |
|--|---|
| | <ul style="list-style-type: none">• Omission de fournir les documents touchant la santé et la sécurité demandés dans le respect des délais prévus par le contrat tout au long du projet.• Omission de fournir les documents des PSSPLET dans le respect des délais prévus par le contrat et demande d'une prolongation des délais accordés pour la transmission des documents ou nécessité de tenir plusieurs réunions pour expliquer au fournisseur les exigences liées aux PSSPLET.• Un décès ou plusieurs incidents ou blessures critiques attribuables au projet.• Imposition par l'AAC ou le RM de nombreux arrêts des travaux.• Le fournisseur a reçu plusieurs demandes de la part de l'AAC et il a omis de donner suite de manière appropriée aux demandes.• Des dangers continus ou relevés à répétition par le RM ou le CSCE dans le rapport d'observation sur les lieux n'ont pas été éliminés.• Grand nombre de fermetures ou d'évacuations non prévues de bâtiments ou d'installations liés au projet. |
|--|---|

Coûts (prix ferme)

Pondération : 20%

Les indicateurs à prendre en considération pour cette évaluation sont :

1. Justification pour les demandes de modification.
2. Caractère raisonnable des prix proposés pour les travaux négociés.
3. Rapidité de la détection et de la notification des problèmes.
4. Sélection et attribution des crédits (s'il y a lieu).

Note	Guide de notation
<input type="checkbox"/> 5 Exceptionnel	<ul style="list-style-type: none">• Une justification suffisante a été fournie pour toutes les demandes de modification.• Les demandes de modification ont été soumises rapidement par le fournisseur et les procédures pour les modifications ont été suivies.• La ventilation des coûts pour les travaux négociés était toujours détaillée et justifiable, et le recours à la tarification du temps et des matériaux n'était pas nécessaire pour les modifications de commandes.• Les crédits étaient identifiés et fournis le cas échéant.• Des évitements de coûts importants ont été réalisés grâce à la détection rapide et à la résolution des problèmes (y compris avant l'attribution du contrat).
<input type="checkbox"/> 4 Surpassé	<ul style="list-style-type: none">• Une justification suffisante a été fournie pour toutes les demandes de modification.• Les demandes de modification ont été soumises rapidement par le fournisseur et les procédures pour les modifications ont été suivie avant le début des travaux.• La ventilation des coûts pour les travaux négociés était toujours détaillée et justifiable, et le recours à la tarification du temps et des matériaux n'était pas nécessaire pour les modifications de commandes.• Les crédits étaient identifiés et fournis le cas échéant.
<input type="checkbox"/> 3 Atteint	<ul style="list-style-type: none">• Une justification suffisante a été fournie pour toutes les demandes de modification.• Les demandes de modification ont été soumises rapidement par le fournisseur et le processus d'approbation pour les modifications a été suivi avant le début des travaux.• En règle générale, la ventilation des coûts pour les travaux négociés était détaillée et justifiable, et le recours à la tarification du temps et des matériaux n'était pas nécessaire pour les modifications de commandes.• Les crédits étaient identifiés et fournis le cas échéant.
<input type="checkbox"/> 2 Amélioration modérée requise	<ul style="list-style-type: none">• Cas isolés de problèmes de rendement liés au contrôle des coûts, tels que :<ul style="list-style-type: none">○ justifications douteuses pour les demandes de modification;○ notifications en retard pour des modifications ayant entraîné des coûts supplémentaires qui auraient pu être réduits ou évités au moyen d'une détection rapide;○ début de travaux non autorisés;○ justification insuffisante pour des heures facturées par rapport au degré d'effort estimé nécessaire pour l'exécution de travaux négociés;○ omission de sélectionner et d'attribuer des crédits lorsqu'il y avait lieu de le faire.

	<ul style="list-style-type: none"> • Le fournisseur a déployé des efforts raisonnables pour régler les problèmes de contrôle des coûts et minimiser les risques que ces problèmes se reproduisent.
<p style="text-align: center;">□ 1 Amélioration importante requis</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Problèmes de rendement persistants liés au contrôle des coûts, tels que : <ul style="list-style-type: none"> ○ justifications douteuses pour les demandes de modification; ○ justification inadéquate pour les prix liés aux travaux négociés; ○ début de travaux non autorisés; ○ notifications en retard pour des modifications ayant entraîné des coûts supplémentaires qui auraient pu être réduits ou évités au moyen d'une détection rapide; ○ omission de sélectionner et d'attribuer des crédits lorsqu'il y avait lieu de le faire. • Le fournisseur n'a pas déployé d'efforts raisonnables pour régler les problèmes de contrôle des coûts ou les mesures correctives étaient inefficaces.

Calendrier (gestion du projet)

Pondération : 20%

Les indicateurs pour cette évaluation sont :

1. La rapidité d'exécution et l'efficacité dans l'établissement du calendrier initial, y compris (s'il y a lieu) le chemin critique, les commandes de prestation, les jalons et le calendrier de livraison.
2. La rapidité d'exécution et l'efficacité du suivi des progrès et des notifications lorsque des changements à l'échéancier sont nécessaires.
3. La rapidité d'exécution et l'efficacité pour ce qui est de résoudre les problèmes et minimiser les retards sous le contrôle du fournisseur.
4. La capacité du fournisseur à trouver des occasions pour améliorer l'efficacité tout au long de la durée du contrat.

Note	Guide de notation
<input type="checkbox"/> 5 Exceptionnel	<ul style="list-style-type: none">• Communication en temps utile d'un calendrier qui était raisonnable et en accord avec les exigences du contrat.• Suivi des progrès et notification des changements apportés à l'échéancier du projet détaillés et efficaces.• La détection et l'atténuation des problèmes étaient efficaces, et peu ou pas de retards dans le calendrier du projet ont été attribuables au fournisseur.• Des améliorations proactives et collaboratives ont été apportées pour accroître l'efficacité du projet tout au long du contrat, ce qui a permis de clore le projet dans son ensemble largement avant l'échéance (>10 %).
<input type="checkbox"/> 4 Surpassé	<ul style="list-style-type: none">• Communication en temps utile d'un calendrier qui était raisonnable et en accord avec les exigences du contrat.• Suivi des progrès et notification des changements apportés à l'échéancier du projet détaillés et efficaces.• La détection et l'atténuation des problèmes étaient efficaces, et peu ou pas de retards dans le calendrier du projet ont été attribuables au fournisseur.• Des améliorations proactives et collaboratives ont été apportées pour accroître l'efficacité du projet tout au long du contrat, ce qui a permis de clore le projet dans son ensemble un peu avant l'échéance.
<input type="checkbox"/> 3 Atteint	<ul style="list-style-type: none">• Communication en temps utile d'un calendrier qui était raisonnable et en accord avec les exigences du contrat.• Suivi des progrès et notification des changements apportés à l'échéancier du projet détaillés et efficaces.• La détection et l'atténuation des problèmes étaient efficaces, et peu ou pas de retards dans le calendrier du projet étaient évitables.
<input type="checkbox"/> 2 Amélioration modérée requise	<ul style="list-style-type: none">• Le calendrier communiqué à l'origine n'était pas raisonnable et a nécessité, de la part du gouvernement du Canada, d'importantes modifications et mesures administratives pour qu'il devienne acceptable.• Le suivi des progrès et la notification étaient incohérents, et le gouvernement du Canada a dû prendre d'importantes mesures administratives.• Le fournisseur a pris quelques mesures pour atténuer les possibles retards à l'échéancier du projet, lequel était partiellement efficace.

□ 1
Amélioration
importante
requis

- Le lancement du projet a été retardé en raison de la communication en retard d'un calendrier de projet acceptable.
- Le suivi des progrès et la notification étaient minimales ou peu fiables, ce qui a causé des répercussions opérationnelles sur le projet.
- Le fournisseur n'a pas été prompt à réagir pour régler les problèmes, ce qui a généré des retards importants dans l'échéancier du projet.